



Distr.: Limitée
26 juillet 1999
Français
Original: Anglais

TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EXPLORATION ET LES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

Vienne
19-30 juillet 1999

Commission I

Point 9 de l'ordre du jour

Retombées des sciences spatiales fondamentales et renforcement des capacités

Forum technique

Conclusions et propositions de l'Atelier sur les débris spatiaux

1. L'Atelier sur les débris spatiaux avait pour objectif d'informer les participants sur l'état actuel des connaissances concernant les débris spatiaux et l'ampleur du problème, ainsi que sur les activités entreprises et les mesures adoptées par les organisations professionnelles, le Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux et le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour l'atténuer.
2. Des exposés ont été faits sur les aspects suivants du problème des débris spatiaux:
 - a) L'ensemble des aspects techniques de la question des débris spatiaux, y compris mesures des débris spatiaux, modélisation, atténuation (mesures de protection actives et passives, mesures préventives et mesures de réduction), analyse des risques, effets de l'environnement de particules sur les systèmes spatiaux, risques dans l'espace et au sol;
 - b) Les mesures de réduction actuellement appliquées par les agences spatiales et les opérateurs spatiaux;
 - c) Les activités relatives aux débris spatiaux dans lesquelles sont engagées les agences spatiales et le Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux, y compris la mise au point des lignes directrices et de normes concernant les débris spatiaux;
 - d) Les activités liées aux débris spatiaux dans lesquelles sont engagées des organisations professionnelles (l'Académie internationale d'astronautique (AIA), le Comité de la recherche spatiale (COSPAR) et la Fédération internationale d'astronautique) et recommandations de ces entités;
 - e) Les délibérations du Sous-Comité scientifique et technique sur les débris de l'espace.
3. Les participants à l'Atelier ont appuyé résolument les travaux entrepris par l'Organisation des Nations Unies, le Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux et

l'Académie internationale d'astronautique en vue de l'élaboration de lignes directrices destinées à limiter la création de nouveaux débris spatiaux.

4. Il a été recommandé en particulier:

- a) que l'Organisation des Nations Unies poursuive ses travaux sur les débris spatiaux;
- b) que des mesures de limitation de la quantité de débris spatiaux soient appliquées uniformément et de façon systématique par l'ensemble de la communauté spatiale internationale;
- c) que les études se poursuivent sur les solutions futures possibles pour réduire la quantité de débris orbitaux.

5. L'Atelier s'est terminé par une table ronde sur les orientations futures de la recherche sur les débris spatiaux. Au cours de la discussion a été soulevée la question de l'examen par le Sous-Comité juridique du problème des débris spatiaux.

6. Il a été noté que les connaissances techniques actuelles sur les débris spatiaux avaient été résumées dans le rapport technique sur les débris spatiaux du Sous-Comité scientifique et technique (A/AC.105/720), qui est appuyé sans réserve par l'AIA.
